



**RETURN BIDS TO:**

**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

**Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions  
- TPSGC**

**Place du Portage, Phase III  
Core 0B2 / Noyau 0B2  
11 Laurier St., 11, rue Laurier  
Gatineau  
K1A 0S5  
Bid Fax: (819) 997-9776**

**SOLICITATION AMENDMENT  
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires**

**Vendor/Firm Name and Address  
Raison sociale et adresse du  
fournisseur/de l'entrepreneur**

**Issuing Office - Bureau de distribution**  
Business Transformation and Systems Integration  
Service/Division de transformation des opérations et  
d'intégrat  
Special Procurement Initiative Dir  
Dir. des initiatives spéciales  
d'approvisionnement  
11 Laurier, Place du Portage III  
12C1  
Gatineau  
Québec  
K1A 0S5

<b>Title - Sujet</b> TBIPS - SAP Technical TA Vehicle	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> G9292-188220/A	<b>Amendment No. - N° modif.</b> 006
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> G9292-188220	<b>Date</b> 2017-04-06
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$\$XE-676-31172	
<b>File No. - N° de dossier</b> 676xe.G9292-188220	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> <b>on - le 2017-04-18</b>	
<b>F.O.B. - F.A.B.</b> <b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Yang, Annie	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> 676xe
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (819) 654-5745 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> ( ) -
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b>	

**Instructions: See Herein**

**Instructions: Voir aux présentes**

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b>	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address</b> <b>Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> <b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b> <b>(type or print)</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

**MODIFICATION 006****LA MODIFICATION 006 À LA DEMANDE DE SOUMISSIONS VISE À RÉPONDRE AUX QUESTIONS DE L'INDUSTRIE.****QUESTION 014**

**Référence** : Pièce jointe 4.1 – Critères d'évaluation organisationnelle

**Question**

D'après la puce 4 du critère O1, le Ministère demande ce qui suit : « les jours facturables de toutes les catégories de ressources combinées doivent être associés à un maximum de cinq (5) projets cités en référence ». Le terme « projets cités en référence » manque de clarté.

- 1.) Il est indiqué dans la présente demande de propositions (DP) que le Ministère a besoin de ressources pour jouer divers rôles afin d'améliorer, de stabiliser et de développer de manière continue la solution maSGE (SAP) mise en œuvre et pour aider à réaliser les activités exécutées par les équipes des opérations et du développement technique SAP. À des fins de précision, la prestation de ce type de service peut-elle être considérée comme un projet cité en référence? Dans le cas contraire, le Ministère peut-il approfondir la définition de projet cité en référence?
- 2.) Dans la plupart des cas, les ressources techniques participent à la mise en œuvre initiale d'un système SAP. Cependant, elles continuent de travailler sur diverses exigences fonctionnelles et divers projets (fonctions améliorées, intégration, développement, etc.) liés au système du client. Pourriez-vous confirmer qu'un projet cité en référence peut inclure les jours facturables de l'exécution de tous les travaux techniques qui ont été réalisés sur le système SAP d'un client au cours des cinq (5) dernières années? Dans le cas contraire, le Ministère peut-il approfondir la définition de projet cité en référence?

**Réponse**

- 1) Oui, la prestation de ce type de service est considérée comme un projet cité en référence, pourvu que les jours facturables du projet cité en référence répondent à tous les éléments énoncés au critère O1.
- 2) Oui, un projet cité en référence peut inclure les jours facturables de l'exécution de tous les travaux techniques qui ont été réalisés sur le système SAP d'un client au cours des cinq (5) dernières années, pourvu que les jours facturables du projet cité en référence répondent à tous les éléments énoncés au critère O1.

**QUESTION 015**

**Référence** : Pièce jointe 4.1 – Critères d'évaluation organisationnelle

**Question**

En ce qui concerne la majorité des contrats du gouvernement fédéral (ceux liés à SAP PRO), les catégories de ressources décrites dans la présente DP sont déjà utilisées pour divers types de rôles SAP dans la majorité des mécanismes d'approvisionnement (SPICT, SPTS, SPICS, SAT, etc.). Pourriez-vous confirmer que les hypothèses suivantes sont exactes?

Le soumissionnaire peut-il citer en référence tous les jours facturables d'un contrat ayant pour titre l'un de ces rôles ET peut-il également citer en référence les rôles pour lesquels il peut démontrer que la ressource a effectué plus de 40 % des tâches énoncées dans la description de ces rôles?

c'est-à-dire un contrat pour un analyste technique PRO peut inclure des tâches de développement du système SAP qui ne sont pas indiquées dans la description du rôle de la présente DP.

c'est-à-dire un contrat dans lequel la description du rôle correspond mieux à d'autres catégories énoncées dans la présente DP. Le contrat est octroyé au rôle d'analyste de système qui effectue des travaux liés au portail et au flux de travail. Cette référence pourrait s'appliquer à la catégorie d'analyste programmeur ou d'analyste de système, ou les deux.

Pourriez-vous indiquer quels sont les renseignements justificatifs que doit fournir le soumissionnaire, autre que le modèle pour le projet cité en référence dûment rempli?

**Réponse**

Vos hypothèses sont inexactes.

Le titre du rôle (du projet cité en référence) ne détermine pas si les jours facturables seront acceptés ou refusés.

Afin de respecter le critère obligatoire O1 (point 3), les soumissionnaires doivent démontrer que les travaux effectués par chaque catégorie de ressources comprenaient au moins 40 % des tâches connexes pour n'importe quelle **catégorie correspondante** énoncée dans l'Appendice A de l'Annexe A (Énoncé des travaux).

Par exemple, pour que le rôle d'*analyste technique PRO* soit conforme, le soumissionnaire doit démontrer que les travaux effectués comprenaient au moins 40 % des tâches connexes pour **n'importe quelle** des ressources de la catégorie **A.4** énoncée dans l'Appendice A de l'Annexe A (Énoncé des travaux), notamment :

- A.4 Analyste de système PRO – Coordonnateur de système hérité (niveau 3)
- A.4 Analyste de système PRO – Concepteur Web (niveau 2)
- A.4 Analyste de système PRO – Spécialiste des outils d'essai SAP (niveau 2)

De plus, même si les travaux facturés pour une ressource précise s'appliquent à plus d'une catégorie de ressources énoncées dans la présente DP, ils ne peuvent être cités qu'une seule fois. Les jours peuvent être divisés entre plusieurs catégories de ressources, cependant, les mêmes jours ne peuvent être utilisés qu'une seule fois.

À cette étape-ci, le soumissionnaire n'est pas tenu de fournir d'autres renseignements justificatifs que l'Appendice A et l'Appendice B de la pièce jointe 4.1 (Modèle de réponse des soumissionnaires pour le projet cité en référence). Le Canada peut, à sa discrétion, demander au soumissionnaire de présenter d'autres renseignements justificatifs pendant la période d'évaluation des soumissions.

## QUESTION 016

**Référence** : Pièce jointe 4.1 – Critères d'évaluation organisationnelle

### Question

C3) Étant donné que le soumissionnaire doit démontrer son expérience dans la préparation d'un projet, comme il est indiqué au critère O5, nous demandons respectueusement au Ministère de retirer le passage suivant du critère C3 : dans un délai de trois (3) mois suivant l'attribution du contrat ou le début du projet. Le Ministère recherche actuellement des candidats ayant de l'expérience dans la préparation de cinq (5) projets ou plus (pour obtenir la note maximale prévue du critère). Cette exigence favorise injustement les intégrateurs de système importants, qui citeront en référence des clients nationaux et ne seront pas nécessairement en mesure de démontrer leur capacité à fournir des ressources localement. La plupart des projets du gouvernement fédéral liés à SAP n'intègrent pas plus de dix (10) ressources en peu de temps. Il est chose courante que la majorité des projets intégreront plus de dix (10) ressources durant la réalisation du projet.

Nous suggérons que le critère C3 soit modifié comme suit : Le soumissionnaire doit démontrer son expérience dans la préparation de plus d'un (1) projet de services professionnels SAP d'envergure, dans le cadre duquel il a intégré plus de dix (10) ressources et il peut démontrer qu'il a fourni au moins 10 ressources à une période donnée, au cours des dix (10) dernières années.

### Réponse

Le Canada accepte d'augmenter la période d'intégration et de la faire passer de trois (3) mois à six (6) mois. Veuillez vous reporter à la rubrique Modification 002 de la modification 005 à la demande de soumissions.

**QUESTION 017**

**Référence** : Pièce jointe 4.1 – Critères d'évaluation organisationnelle

**Question**

En ce qui a trait au critère C4, « le soumissionnaire doit démontrer qu'il possède de l'expérience de la technologie SAP HANA ou de la technologie SAP Fiori ». Le Ministère ne demande qu'une expérience de la configuration de HANA ou de Fiori et de l'exécution des tâches liées à l'administration du système, mais la demande de propositions demande d'assumer divers rôles afin de se conformer aux exigences ministérielles.

Par conséquent, nous demandons d'ajouter aux énoncés ci-dessous « tous les travaux techniques connexes associés aux plateformes SAP HANA ou Fiori (c.-à-d. non seulement l'administration du système, mais également le travail effectué à titre d'analyste programmeur, d'analyste de systèmes, d'analyste technique ou de gestionnaire de projet) ».

Pour qu'un projet cité en référence soit accepté, le soumissionnaire doit avoir fourni une ou plusieurs ressources :

- qu'il s'agisse de ressources combinées ou non, ayant configuré des plateformes technologiques SAP HANA et exécuté des tâches liées à l'administration du système, pendant leur participation au projet, et ce, durant au moins six (6) mois;
- qu'il s'agisse de ressources combinées ou non, ayant configuré des plateformes technologiques SAP Fiori et exécuté des tâches liées à l'administration du système, pendant leur participation au projet, et ce, durant au moins six (6) mois;
- ont développé des interfaces ou des applications fondées sur SAP Fiori, pendant leur participation au projet, et ce, durant au moins six (6) mois.

Le soumissionnaire doit remplir l'« Appendice A7 à la pièce jointe 4.1 » (Modèle de réponse des soumissionnaires pour les projets utilisant la technologie SAP HANA ou SAP Fiori) ainsi que l'« Appendice B à la pièce jointe 4.1 » (Modèle de réponse des soumissionnaires pour le projet cité en référence) pour chaque projet cité en réponse au critère C4.

**Modification recommandée**

Pour qu'un projet cité en référence soit accepté, le soumissionnaire doit avoir fourni une ou plusieurs ressources :

- qu'il s'agisse de ressources combinées ou non, ayant configuré des plateformes technologiques SAP HANA et exécuté des tâches liées à l'administration du système (ou d'autres tâches techniques connexes mentionnées dans cette demande de propositions), pendant leur participation au projet, et ce, durant au moins six (6) mois;
- qu'il s'agisse de ressources combinées ou non, ayant configuré des plateformes technologiques SAP Fiori et exécuté des tâches liées à l'administration du système (ou d'autres tâches techniques connexes mentionnées dans cette demande de propositions), pendant leur participation au projet, et ce, durant au moins six (6) mois;
- ont développé des interfaces ou des applications fondées sur SAP Fiori, pendant leur participation au projet, et ce, durant au moins six (6) mois.

**Réponse**

En plus de la configuration de SAP HANA ou de SAP Fiori et de l'administration du système, les critères d'évaluation actuels du critère C4 mentionnent également le développement d'interfaces ou d'applications à la troisième puce.

Les critères d'évaluation du critère C4 demeurent inchangés.

**QUESTION 018**

**Référence** : Question 002 de la Modification 002 et critère coté C4

**Question**

Selon le critère C4, le soumissionnaire doit démontrer qu'il possède une expérience de l'utilisation de la technologie SAP HANA ou de la technologie SAP Fiori d'au moins six (6) mois. Pour obtenir le total des points, il doit indiquer cinq (5) projets.

Ces technologies ne sont pas encore implantées à grande échelle au Canada. Nous demandons respectueusement que le Canada autorise l'utilisation de l'expérience de la société mère, des filiales ou d'autres sociétés affiliées du soumissionnaire, pour cette exigence uniquement, afin de permettre aux soumissionnaires de démontrer l'expérience de leur organisation à l'égard de ces technologies.

**Réponse**

Le Canada reconnaît que ces technologies ne sont pas encore implantées à grande échelle au sein du pays. C'est pourquoi il n'y a aucun critère obligatoire demandant de démontrer l'expérience de leur utilisation.

Le critère coté associé ne compte que pour 25 points ou 8 % du total des points disponibles. Le Canada ne s'attend pas à ce que les soumissionnaires obtiennent la totalité des points pour ce critère.

Le Canada n'autorisera pas un soumissionnaire à utiliser l'expérience de sa société mère, de ses filiales ou des autres sociétés affiliées afin de démontrer l'expérience de leur organisation à l'égard de ces technologies.

**QUESTION 019**

**Référence** : Pièce jointe 4.1 – Critères d'évaluation organisationnelle

**Question**

Pour satisfaire au critère C2, le soumissionnaire doit « démontrer son expérience dans la prestation de ressources dans le cadre d'un projet de mise en œuvre ou de mise à niveau SAP ayant la méthodologie accélérée SAP (ASAP) comme principale approche au cours des huit (8) dernières années. Pour que l'expérience de projet puisse être admissible, le soumissionnaire doit avoir fourni les ressources durant toutes les phases du cycle de vie de SAP : planification, réalisation, préparation finale, soutien à la mise en service et exécution. »

Veillez confirmer que pour chaque projet cité comme preuve de cette expérience, le soumissionnaire doit avoir fourni les ressources durant toutes les phases du cycle de vie de SAP : planification, réalisation, préparation finale, soutien à la mise en service et exécution. En d'autres mots, contrairement au critère O3, il ne s'agit pas de l'expérience combinée.

**Réponse**

L'interprétation est correcte.

**QUESTION 020**

**Référence** : Pièce jointe 4.1 – Critères d'évaluation organisationnelle

**Question**

Pour satisfaire au critère C3, le soumissionnaire doit « démontrer son expérience dans la préparation d'au moins un (1) projet de services professionnels dans le cadre duquel il avait la responsabilité d'intégrer au moins dix (10) ressources de SAP dans un délai de trois (3) mois suivant l'attribution du contrat ou le début du projet au cours des dix (10) dernières années. »

Veillez confirmer que les projets cités comme preuve de cette expérience doivent s'ajouter aux projets énoncés dans le critère O5.

**Réponse**

Le soumissionnaire peut utiliser le projet énoncé dans le critère O5, mais il doit indiquer au moins un autre projet qui répond au critère coté C3 pour obtenir des points.

**QUESTION 021**

**Référence** : Pièce jointe 4.1 – Critères d'évaluation organisationnelle

**Question**

Afin de favoriser un processus concurrentiel juste et équitable, le Canada pourrait-il envisager de modifier le critère C3 comme suit :

« Le soumissionnaire doit démontrer son expérience dans la préparation de cinq (5) projets de services professionnels dans le cadre desquels il avait la responsabilité d'intégrer au moins dix (10) ressources dans un délai de trois (3) mois suivant l'attribution du contrat ou le début du projet au cours des dix (10) dernières années. Au moins trois (3) des projets doivent servir à démontrer l'expérience des soumissionnaires dans la préparation de projets de services professionnels dans le cadre desquels ils avaient la responsabilité d'intégrer au moins dix (10) ressources dans un délai de six (6) mois suivant l'attribution du contrat ou le début du projet au cours des dix (10) dernières années. »

Nous comprenons bien la logique du Canada de chercher à obtenir des propositions d'entreprises qui possèdent une expérience reconnue dans la prestation de services professionnels SAP. Ainsi, en modifiant le critère C3, le Canada continuera de recevoir des propositions de soumissionnaires qui possèdent une expérience reconnue en s'appuyant sur le fait que les critères d'évaluation suivants sont spécifiquement liés à cette expérience :

Critère O1  
Critère O2  
Critère O3  
Critère O4  
Critère O5  
Critère C1  
Critère C2  
Critère C4

**Réponse**

L'objectif du critère C3 est de démontrer l'expérience du soumissionnaire à fournir des ressources SAP en peu de temps.

Les critères d'évaluation du critère C3 demeurent inchangés.

## QUESTION 022

**Référence** : Date de clôture des soumissions

### Question

Étant donné que la date de clôture tombe pendant la période de Pâques, nous vous saurions gré de la reporter de deux (2) semaines, à savoir jusqu'au 2 mai 2017.

### Réponse

La date de clôture a déjà été reportée de deux (2) semaines à une occasion (voir la Modification 001 de la Modification 003 à la demande de soumissions).

Le Canada n'a pas l'intention de repousser la date à nouveau.

**TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DEMEURENT INCHANGÉES.**